

Etre membre de jury de concours et de comité de sélection dans la fonction publique

Pour en savoir plus :

- **Décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013** relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.
- **Circulaire du 24 juin 2015** relative à la professionnalisation des jurys comme levier de lutte contre les discriminations dans l'accès à la fonction publique de l'Etat.
- **Charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique**, du 17 décembre 2013.
- **Charte pour la promotion de l'égalité dans la fonction publique**, du 2 décembre 2008.
- **Guide : Etre recruté dans la fonction publique**, DGAFP, édition 2015
- **Guide pratique des concours administratifs à l'usage des présidents et membres de jurys**, DGAFP, décembre 2015



LES CLES POUR LES FUTURS MEMBRES DE JURY

Pourquoi **devenir** membre de jury de concours et de comité de sélection ?

Devenir membre de jury, c'est contribuer au recrutement de futurs fonctionnaires ou agents publics capables par leurs mérites, leurs talents, leurs capacités et leurs aptitudes, de répondre et de s'adapter aux exigences de l'administration.

Le rôle d'un membre de jury ?

Etre membre de jury, c'est appartenir à une instance, composée d'un président et de membres désignés par l'autorité organisatrice, dont le rôle est d'apprécier, de sélectionner et de classer les candidats qui seront nommés dans la limite des emplois mis au concours ou recrutés selon d'autres voies d'entrée dans la fonction publique.

Quels engagements pris par les membres de jury ?

- Etre disponible
- Suivre la formation aux exigences attendues d'un membre de jury
- S'abstenir de tout contact avec les candidats
- Observer le secret absolu dans le processus de recrutement et les délibérations
- Respecter les règles de déontologie
- Lutter contre les préjugés pour prévenir toutes discriminations.
- Travailler en équipe

Quelles qualités d'un membre de jury ?

- Un comportement exemplaire
- L'impartialité
- La neutralité
- La capacité d'écoute et l'ouverture d'esprit

Quelle reconnaissance pour un membre de jury ?

Etre membre de jury permet de faire valoir son expérience professionnelle au service d'un recrutement, en fonction des mérites et des talents, pour une fonction publique à l'image de la société qu'elle sert.

Comment devenir membre de jury ?

1. Manifester sa volonté et obtenir l'autorisation de sa hiérarchie.
2. Se faire connaître auprès des services RH de chaque ministère ou des écoles de service public qui organisent les concours.

LES CLES POUR L'ADMINISTRATION

Pourquoi **encourager** les agents publics à devenir membre de jury de concours et de comité de sélection ?

Encourager les agents publics à devenir membre de jury, c'est se doter d'une diversité de profils et de compétences en vue de renforcer la professionnalisation des recrutements et d'accroître leur efficacité.

Le rôle de l'administration ?

- Informer clairement le président et les membres de jury sur les besoins des employeurs en termes de profils et de compétences attendus
- Sensibiliser et former le jury à l'identification de leurs stéréotypes et préjugés et combattre toute forme de discrimination
- Permettre au jury de travailler et délibérer dans de bonnes conditions

Quelles règles doivent présider au choix par l'administration recrutante des membres du jury ?

- La recherche de la compétence professionnelle et des aptitudes personnelles
- L'équilibre dans la nomination de personnes de chaque sexe
Cf. décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013
- L'ouverture à des personnes extérieures à l'administration recrutante
Cf. circulaire du 24 juin 2015